



Citoyens pour la meilleure Place Schuman au cœur de l'Europe

L'actuel rond-point Schuman est le seul secteur de la rue de la Loi en contact avec les quartiers que nous habitons encore. C'est donc aussi le lieu emblématique de la rencontre entre l'Europe et ces citoyens.

Collectif Schuman est un rassemblement de habitants, riverains, associations et comités de quartiers, en faveur d'une place Schuman qui tienne compte de leurs besoins. Nous reconnaissons le besoin d'améliorer le rond-point et son rayonnement. Le réaménagement peut cependant avoir des conséquences négatives sur les quartiers mixtes traditionnels situés à proximité. Pour ne pas affaiblir à nouveau le potentiel exceptionnel d'un investissement important, une approche démocratique, transparente, dans le cadre réglementaire bruxellois et européen est indispensable et cela tout au long du processus de développement du projet, et pas seulement lors de l'enquête publique. Il est primordial d'améliorer l'image de l'Europe à Bruxelles. Schuman est un espace central sur lequel tous les acteurs du quartier peuvent et doivent pouvoir se côtoyer et où la diversité des riverains pourra se retrouver agréablement. Il doit cesser d'être une autoroute urbaine qui divise le quartier. Schuman doit devenir un lieu de rencontre attirant et multifonctionnel pour tout public, toute animation, toute type d'expression, d'événements. Le projet, y compris la mobilité, doit être intégré dans l'ensemble du territoire du quartier et au-delà.

La vocation de notre collectif est donc d'assurer que les intérêts des riverains soient pris en compte par les promoteurs du projet dans le cadre d'un processus démocratique et transparent. Nous avons pris la décision de conjuguer nos efforts et ressources dans ce collectif afin de pouvoir mieux suivre et encadrer une démarche qui nous concerne en premier lieu, mais qui concerne aussi, en cette période de fortes interrogations, tous les citoyens européens notamment lorsqu'il s'agit de réfléchir ce que l'Europe peut leur rapporter.

Ne ratons pas cette occasion de débat et de rencontre !

C'est pourquoi nous demandons :

- La transmission des dernières mises à jour des documents et études (**mobilité, environnement, sécurité ...**) nécessaires à la meilleure compréhension des enjeux. L'ensemble des documents et études disponibles doit être publié sur un site web et mis à jour régulièrement (comprenant les plans, y compris ceux des voiries, mais aussi vue 3D si possible animée, une maquette à disposition du public, une personne déléguée par le promoteur pour répondre aux questions du public, l'étude à jour de

l'impact du projet sur la mobilité, ainsi que les études environnementales (vents, chaleur, ruissellement des eaux, verdure, etc.) et de sécurité.

- L'organisation d'une ample **concertation** des habitants qui doivent avoir accès aux dossiers en toute transparence.
- Des **réponses claires à la liste de questions** spécifiques que nous vous poserons à partir des interrogations des riverains.
- Une procédure transparente et documentée de **consultation publique** indépendante de l'enquête publique, organisée avant l'enquête publique. Cette consultation doit être accessible à tous les habitants et riverains du quartier, aux utilisateurs ainsi qu'aux habitants d'Etterbeek et de Schaerbeek proche de Schuman. Elle vise à recueillir les propositions et objections du public avant que le projet ne soit finalisé.
- Une **enquête publique durant au moins huit semaines** hors des périodes de vacances pour permettre aux citoyens une compréhension approfondie du dossier.

Pour plus d'information vous pouvez vous inscrire dans notre liste de mailing.

Exemples d'actions concrètes possibles :

- **Rencontre avec le Bourgmestre**, et/ou les nouveaux **échevins** de la mobilité et de la participation pour transmettre notre demande et solliciter la coréalisation de la consultation de la population.
- Organiser un **fact-checking** afin de mettre en évidence les éventuelles incohérences entre les intentions avancées et leur mise en œuvre. Un groupe de travail réunissant des membres au collectif pourra examiner les objectifs du projet et les comparer aux décisions prises et à leur mise en œuvre afin de confronter les promoteurs aux éventuelles déviations et, au besoin, les faire valoir lors de l'enquête publique.
- Organiser une **veille juridique du projet** afin de s'assurer de la conformité de la procédure en cours, par exemple valider la légalité d'un rapport d'incidence qui offre moins de garanties d'impartialité qu'une étude d'incidence. Un avocat pourra être recruté pour faire le suivi du projet afin d'être prêts lorsque l'enquête publique sera lancée car la période est très brève et il faut pouvoir réagir dans les délais légaux.

Souscrivent au Collectif Schuman dès sa constitution :

- GAQ
- AQL
- Coordination Bruxelles-Europe
- Association des Copropriétaires de la Résidence Quadrige (Rue de la Loi 235 et Av Joyeuse Entrée)
- Copropriétaires de la Résidence Balmoral (Av de la Joyeuse Entrée 12-14)
- Copropriété Résidence Joyeuse Entrée 11

Soutiennent Collectif Schuman :

- IEB
- BRAL